



Rapport environnemental, social et sociétal 2006

SOMAIR

AREVA NC



SOMMAIRE

Éditorial	3
Notre site	4
Historique	4
Localisation	5
Nos activités	6
Flux des matières et aspects environnementaux associés	6
Activités actuelles	6
Notre maîtrise des consommations et rejets	7
Eau	7
Énergie	7
Rejets atmosphériques	8
Rejets liquides	9
Rejets solides d'exploitation	9
Déchets technologiques	10
Nos impacts sur l'environnement	11
Notre gestion environnementale	13
La réglementation applicable	13
La communication totale	13
Environnement et développement durable	14
Sécurité et santé au travail	15
Notre management de la sécurité	15
Objectifs Sécurité 2006	15
Doses reçues par le personnel	15
Actions sociétales	16
Glossaire	18



ÉDITORIAL

Favoriser un développement économique équilibré préservant l'équité sociale et sociétale et notre environnement constitue l'enjeu majeur d'un développement durable et harmonieux.

Ce formidable Challenge est pourtant le défi que SOMAÏR ambitionne de relever, afin d'inscrire son développement dans la durée.

Pour SOMAÏR, l'année 2006 a vu se confirmer les tendances des années précédentes induisant notamment une augmentation de notre niveau de production, portée par un marché mondial favorable qui se conjugue avec un accroissement des exigences liées à la prise en compte des enjeux sociétaux en lien avec les attentes des parties prenantes.

Notre Système de Management de l'Environnement et notre Management de la sécurité et de la radioprotection demeurent efficaces, avec des résultats très satisfaisants.

Ce rapport environnemental a pour ambition d'apporter un éclairage particulier sur nos activités dans le cadre d'une communication transparente en matière environnementale, sociale et sociétale.

Il vous présente donc nos principaux indicateurs de suivi que sont nos consommations d'énergie, nos rejets liquides, solides et gazeux, notre impact radiologique, nos résultats sécurité et notre gestion de l'environnement.

Il saura, nous l'espérons, mériter votre intérêt, attirer votre curiosité et servir également d'outil de communication.



Andreas Mittler
Directeur général



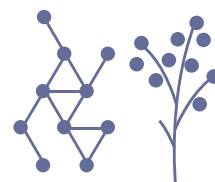
Abdoulaye Issa
Directeur des exploitations



>> NOTRE SITE

Historique

- 1968** Création de la SOMAIR et amodiation* par le C.E.A. du périmètre Arlette,
- 1971** Production du 1er lot d'uranate de soude,
- 1981** Année de production maximale : 2106 tonnes d'uranium,
- 1986** Sous amodiation* du périmètre de Tassa N'Taghalgué par S.M.T.T. *,
- 1994** Prolongation de la convention de longue durée jusqu'au 31/12/2003,
- 1995** Acquisition du patrimoine minier de la Société Minière de Tassa N'Taghalgué,
- 1999** Engagement dans la mise en place d'un SME*,
- 2001** Signature de la convention minière pour la période 2004 à 2013,
- 2002** Obtention certification ISO 14001*,
- 2005** Renouvellement certification,
- 2006** Obtention du certificat de conformité de l'Etude d'Impact Environnemental Artois et Tabbelle.





Arlit, vue aérienne

Localisation

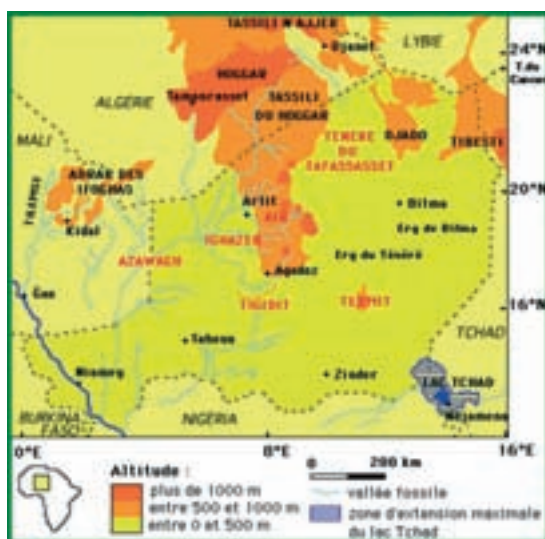
La Société des Mines de l'Air (SOMAIR) est implantée dans le département d'Agadez, à Arlit, situé à 1200 km au nord – ouest de Niamey la capitale du Niger.

Cette région située en plein cœur du continent africain aux confins sud du Sahara se trouve à peu près à égale distance de la Méditerranée et du golfe du Bénin (environ à 2000 km).

Agadez, la ville la plus proche est à 250 km au sud-est et Niamey à 850 km à vol d'oiseau.

Les activités industrielles s'étendant sur une superficie de 2930 hectares se déroulent à 6 km au nord-ouest de la ville d'Arlit.

La mine de la Compagnie Minière d'Akouta (COMINAK), l'autre société d'exploitation et de traitement d'uranium, se trouve, elle, au sud-ouest d'Arlit, à 12 km à vol d'oiseau.

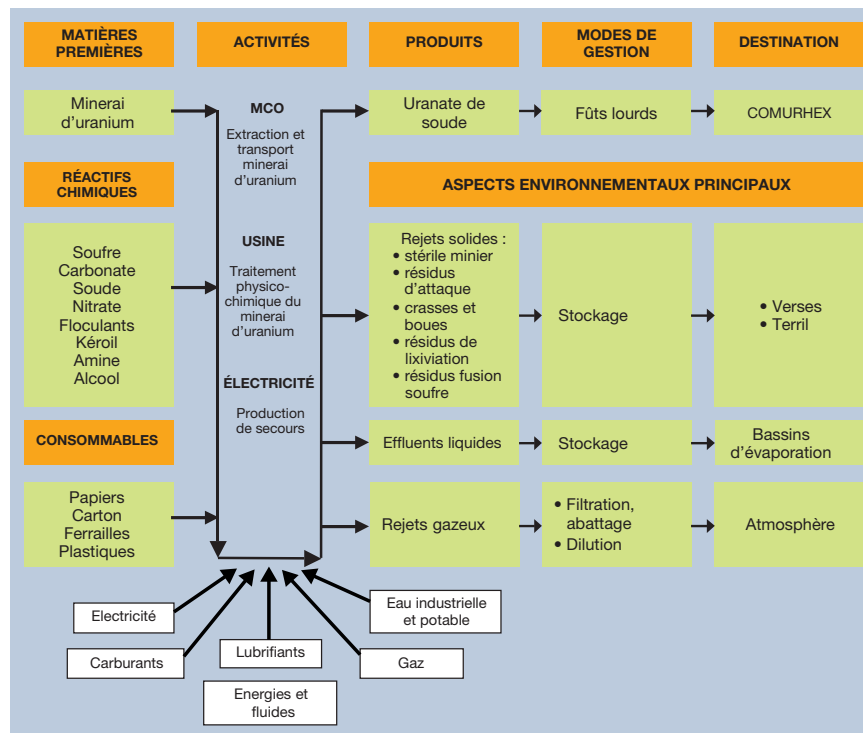


>> NOS ACTIVITÉS

Flux des matières et aspects environnementaux associés



Mine de Tamou



Activités actuelles



Traitement du minerai

Notre activité constitue la première étape de valorisation du minerai d'uranium.

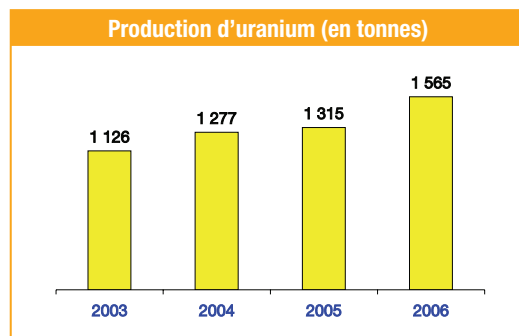
La SOMAIR extrait le minerai d'uranium dans les mines à ciel ouvert.

Le minerai contenant en moyenne 3 kilos d'uranium par tonne est traité dans une usine située à 6 km du gisement de TAMOU.

Le produit fini (YELLOW CAKE) est expédié par route, par train et bateau à l'usine de conversion de COMURHEX, à Malvézi en France

La SOMAIR produit l'acide sulfurique (35 062 tonnes en 2006) nécessaire au traitement à partir de soufre importé. Elle assure elle-même :

- la maintenance des équipements et des infrastructures (ateliers, bureaux, logements, routes),
- la production et la distribution de l'eau et de l'air comprimé, la distribution de l'électricité,
- la gestion de ses approvisionnements de matières et des stocks, des services sociaux (hôpital, loisirs).





>> NOTRE MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ET REJETS

Eau

Les Consommations d'eau (eau industrielle et eau potable) sont présentées dans le tableau suivant :

Mode d'approvisionnement	Utilisation	2004	2005	2006	Objectif 2007
Industrielle (m ³) Issue de l'exhaure* des Mines à Ciel Ouvert (MCO)	- Abattages des poussières - Traitement du minerai	1 174 763	1 192 944	1 397 418	1 220 000
Potable (m ³) Produite à partir d'un réseau de dix puits	- Usage industriel (10 %) (Usine, atelier contact, vestiaires) - Alimentation ville ARLIT	1 624 089	1 528 849	1 472 847	1 921 667
TOTAL		2 798 852	2 721 793	2 870 265	3 141 667

Des actions sont continuellement menées pour limiter le prélèvement d'eau de la nappe du TARAT, principale réserve du périmètre SOMAÏR). L'augmentation de 2006 est liée à un regain d'activités à la mine et à l'usine.

Énergie

L'électricité est fournie par la Société Nigérienne de Charbon d'ANOU ARAREN à partir d'une centrale à charbon qui se trouve à 180 km d'Arli. Toutefois, des groupes diesel de secours d'une puissance de 7.200 kWh sont installés sur le site.

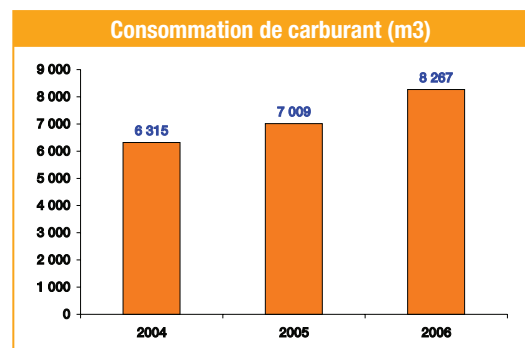
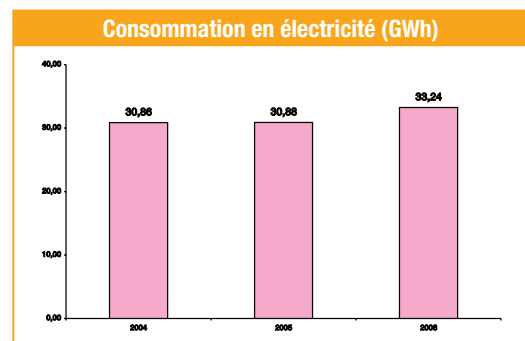
L'électricité est consommée à la mine, à l'usine, en zone urbaine, dans les bureaux, ateliers et installations.

La consommation 2006 est de 33.239.927 kWh. L'augmentation est liée à l'accroissement de la production et des effectifs.

Les carburants

- Le gasoil est utilisé comme carburant des engins de mine et des véhicules ainsi que pour le séchage du minerai et de l'uranate.
- L'essence est utilisée comme carburant des véhicules légers.

La hausse de la consommation en gasoil est liée à un accroissement de l'activité en Mine à ciel ouvert et à l'abattage des poussières à l'usine.





**Vue de l'atelier de fabrication
d'acide sulfurique**



Rejets atmosphériques

Ils sont constitués principalement du radon*, des poussières, des gaz d'échappement des engins et des vapeurs chimiques. Les poussières de l'usine sont rejetées à l'atmosphère après passage à travers des filtres à manches. Des mesures ponctuelles sont effectuées.

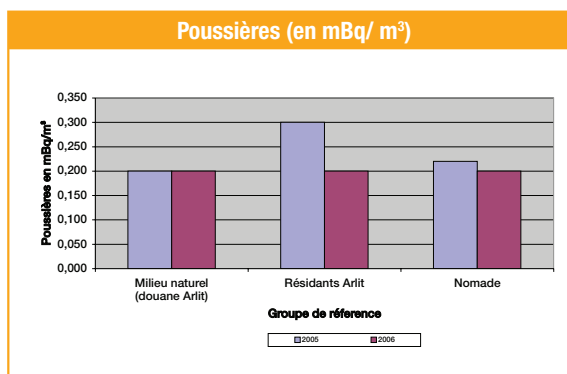
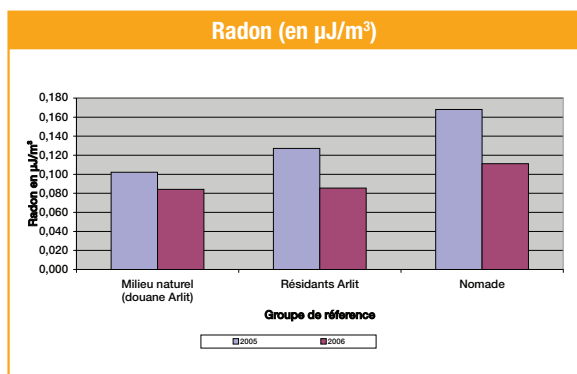
Pour le contrôle et la mesure du radon et des poussières, quatre stations de surveillance sont installées autour du site et une cinquième en zone urbaine.

Les analyses radiologiques sont effectuées par le laboratoire de radioprotection* de SOMAÏR, par ALGADE (un laboratoire français) et le CNRP*.

Ci-contre la moyenne des concentrations mesurées dans l'air au niveau des stations de surveillance en 2006. Pour avoir l'impact de nos activités il faudrait soustraire la valeur correspondant au milieu naturel (station de référence du Service des Douanes). Les résultats 2006 de la Station de référence du Service des Douanes sont de 0,10 mBq/m³ en poussières de minéral et 0,08 µJ/m³ en EAP* Radon en 2006.

L'impact de nos activités demeure faible comme le montre le graphique ci-contre.

Des actions telles que l'abattage des poussières à la mine et à l'usine sont menées en vue de réduire cet impact.



Rejets liquides

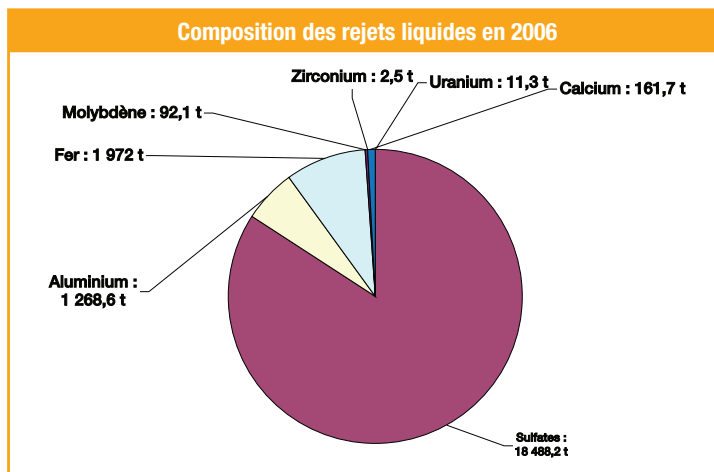
Ce sont les effluents* de l'usine et les eaux usées provenant des activités de maintenance. Ils sont collectés puis évaporés dans des bassins étanches de grandes surfaces.

Ces bassins sont bordés par des digues hautes de 4 à 7 m. Celles-ci sont composées de stériles miniers avec une âme centrale en argile. L'étanchéité intérieure est assurée par des bâches soudées en polyéthylène.

Les rejets liquides ont représenté 531,165 m³ (effluents de l'usine et eaux usées) en 2006.



Vue aérienne des bassins d'évaporation



Rejets solides d'exploitation

Ils comprennent essentiellement le stérile minier* et les résidus de traitement*.

Le stérile minier :

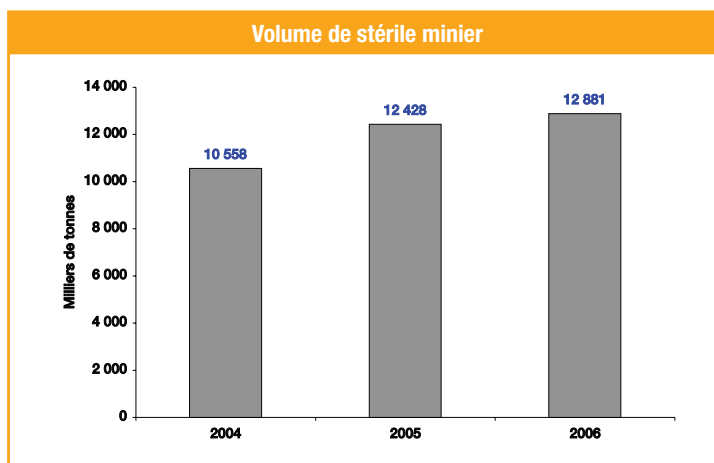
Il est constitué de roches issues de l'abattage des terrains situés au-dessus des couches minéralisées (découverte), ainsi que du stérile abattu en tranche minière.

Il est utilisé comme remblai des zones exploitées, le reste est déposé en verses de 20 à 40 m de hauteur.

Le taux de remblayage a été de 46 % en 2006.



Autorembayage à la mine à ciel ouvert





Les résidus de traitement* sont constitués :

- Du minerai broyé dont on a extrait l'U, 532 705 tonnes pour l'année 2006 soit au total 15 229 179 tonnes à fin 2006. Ils sont stockés sur une aire de 11 hectares ceinturée par une digue de protection de 8 m de hauteur et de 30 m de largeur. Des essais de détermination d'un mode de recouvrement futur dans le cadre d'une étude de réhabilitation du site sont en cours,
- Des crasses et des boues résultant respectivement de la régénération des solvants et de l'hydrolyse du Zirconium. Elles sont recueillies dans des bassins étanches,
- Des précipités formés au fond des bassins d'évaporation,
- Des résidus de fusion du soufre,
- Des tas de résidus de lixiviation* statique reposant sur des aires imperméables et estimés à 12,1 millions de tonnes de minerai à faible teneur en uranium.

Déchets technologiques

Une importante action de tri sélectif est réalisée depuis 2002, visant à améliorer l'élimination et le recyclage des déchets. Le tableau ci-dessous présente les quantités éliminées ou recyclées en 2004, 2005 et 2006.

TYPE DE DECHET	2004 (t)	2005 (t)	2006 (t)	Filières / Devenir
Papier & carton	26,90	19,60	22,11	Enfouis sur site*
Ordures ménagères	6,50	5,00	5,76	Enfouis sur site*
Chiffons	19,00	13,00	15,97	Enfouis sur site*
Caoutchouc & plastique	55,30	29,20	43,34	Enfouis sur site*
Ferraille & filtres	86,20	44,50	48,54	Entreposés sur site
Verres	2,60	1,00	1,52	Enfouis sur site*
Tubes néon		0,12	0,10	Entreposés sur site
Déchets végétaux	45,20	41,50	23,22	Enfouis sur site*
Huiles usagées (m ³)	103,00	126,00	129,37	Incinération avec récupération de l'énergie (52,2 % des lubrifiants consommés en 2006)

* Dans un emplacement dédié à cet usage.

A partir de 2005 les tubes néon font l'objet d'un entreposage spécifique au même titre que les déchets industriels dangereux (pyralène, batteries...) en attendant la mise en œuvre d'une filière d'élimination au Niger.



>> NOS IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Impact radiologique

1. Radioactivité naturelle

La dose* reçue par un organisme humain suite à l'exposition à des rayonnements* ionisants est mesurée en millisievert* (mSv).

L'équivalent de dose reçue par chaque individu du fait de la radioactivité* naturelle dans le monde est de 2,4 mSv/an en moyenne (elle varie, suivant les zones, de 1,5 à 10 mSv/an : source UNSCEAR_2000).

2. Réseau de surveillance de l'Impact radiologique des activités minières

Les différents vecteurs susceptibles de transférer la radioactivité vers les populations sont les suivants et font l'objet d'une surveillance régulière par la SOMAIR : l'air, l'eau de boisson, la chaîne alimentaire et les sols.

Le vecteur Air : surveillance en continu des poussières, du radon* et des rayons gamma :

Le réseau de surveillance de l'air est composé de sept stations disposées comme suit :

- 1 sur le site (entrée zone industrielle),
- 3 autour du site industriel,
- 2 en zone urbaine dont 1 installée en 2006 dans l'enceinte de l'école Ouest,
- 1 dans l'enceinte du service des douanes à l'entrée sud-ouest de la ville d'Arlit et servant de station de référence pour la détermination du niveau zéro naturel ou bruit de fond radiologique de la région.

Le vecteur eau : surveillance à fréquence trimestrielle.

Les eaux de boisson des puits et châteaux font l'objet de prélèvements et analyse radiologique à une fréquence trimestrielle et comparées aux normes OMS. Le niveau naturel est déterminé avec l'eau d'Agadez.

La chaîne alimentaire : surveillance à fréquence annuelle. Différents légumes et fruits de la région font l'objet d'analyse radiologique une fois par an.

A partir de 2006 s'y est ajoutée l'analyse de produits laitiers (lait de chèvre).

Les sols : surveillance à fréquence annuelle.

L'impact sur les sols de la radioactivité par transport éolien est surveillé par prélèvement de sol tous les 3 kilomètres sur trois lignes (radiales) longues chacune de 21 km.

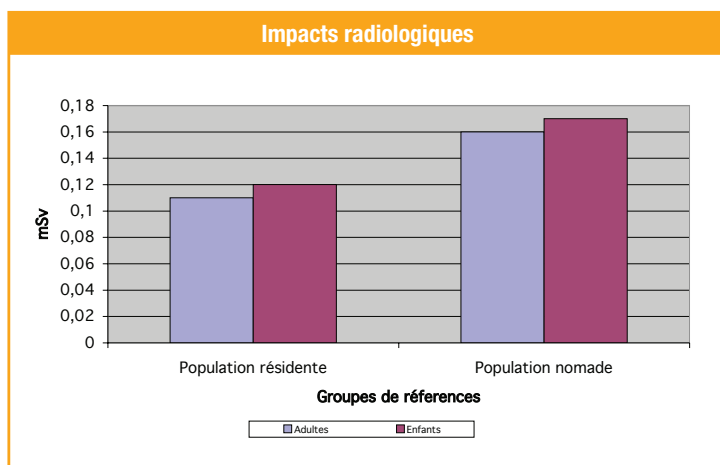


Champ de maïs à Arlit



Piezomètre de surveillance

3. Impacts radiologiques des activités minières sur les populations riveraines



En cas d'activités minières, la réglementation nigérienne, notamment l'arrêté N° 003/MME du 8 janvier 2001, fixe pour les personnes du public une limite annuelle de 1 mSv* (en supplément à la radioactivité naturelle) en moyenne sur 5 ans sans dépasser 5mSv par an.

Les mesures effectuées sur les éléments de la chaîne alimentaire*, sur les eaux de puits s'ajoutent aux mesures des stations de surveillance de l'air et permettent de calculer la dose efficace reçue par les différentes populations.

La limite de 1 mSv de dose ajoutée, fixée par la réglementation en vigueur, est respectée chaque année depuis la publication dudit arrêté en 2001.

Doses efficaces ajoutées annuelles calculées pour l'année 2006.

La valeur maximale obtenue en 2006 pour l'ensemble des groupes de référence est de 0,17 mSv, largement inférieure au seuil réglementaire.

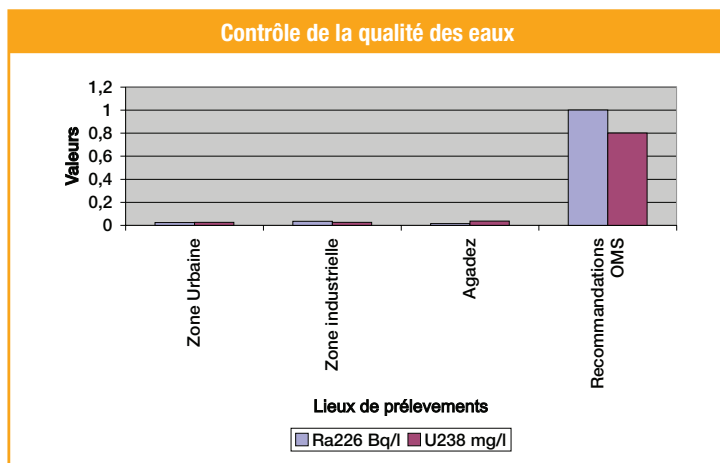
Impacts radiologiques sur les sols

Les contrôles des sols effectués annuellement le long de trois radiales* placées dans la direction des vents dominants renseignent sur l'impact des activités de SOMAÏR sur les sols. La longueur d'une radiale est de 21 km et la distance entre deux radiales voisines est de 4 km.

Des analyses sur les éléments radioactifs U238, Ra226 et Pb210 sont effectuées sur l'ensemble des échantillons prélevés le long des radiales.

On ne constate pas d'anomalie radiologique significative par rapport au fond naturel.

Contrôle de la qualité eau



L'eau utilisée sur le site est pompée dans la couche géologique du TARAT. C'est le principal aquifère rencontré dans le secteur d'Arlit. La couche du Tarat est surmontée de matériaux imperméables prévenant les infiltrations.

Des analyses chimiques, bactériologiques et radiologiques sont périodiquement effectuées sur des échantillons d'eau prélevés dans cette nappe.

Insérer ici graphique contrôle qualité eau

Les concentrations sont inférieures aux recommandations de l'OMS.

>> NOTRE GESTION ENVIRONNEMENTALE

La réglementation applicable

SOMAÏR a identifié toutes les exigences légales et réglementaires qui lui sont applicables et mis en œuvre une évaluation de la conformité de ses installations à ces exigences puis, dressé un plan d'actions correctives. SOMAÏR est notamment responsable, dans le cadre de la réglementation, du contrôle et de la gestion de ses rejets, de ses Etablissements Dangereux Incommodes et Insalubres (EDII).

Autorité de tutelle	Fonctions	Documents périodiques à transmettre
MME (Ministère des Mines et de l'Energie)	Le MME a autorité pour toutes les questions relatives aux EDII, à la radioprotection*, aux titres miniers, aux explosifs, à l'exportation de l'uranate de soude et aux méthodes et techniques de travaux miniers.	- Etat statistique annuel de production. - Dispositions relatives à la limitation des expositions.
DM (Direction des Mines)	DM a autorité pour toutes les questions relatives au suivi des titres miniers, à la conformité des EDII, au respect de la Convention d'Etablissement. Elle intervient également dans les questions afférentes à la radioprotection et à la sécurité des travailleurs.	- Etat statistique dosimétrique mensuel des travailleurs. - Plan de gestion des déchets solides radioactifs. - Rapport annuel de la surveillance radiologique de l'environnement.
MSP (Ministère de la Santé Publique)	Le MSP est l'autorité nationale en matière de radioprotection et a également autorité pour toutes les questions relatives à l'hygiène et la santé des travailleurs.	- Etat des sources et équipements impliquant une exposition des travailleurs. - Résultats de dosimétrie* des travailleurs et de l'environnement.
CNRP (Centre National de Radioprotection)	Le CNRP a autorité pour toutes les questions relatives à la radioprotection et au contrôle des pratiques mettant en jeu des sources de rayonnements* ionisants.	- Résultats de dosimétrie des travailleurs sur 12 mois glissants. - Récapitulatif mensuel des résultats des mesures des ambiances. - Rapport annuel récapitulatif des résultats de toutes les mesures relatives à la radioprotection. - Les résultats des contrôles de la radioactivité de l'environnement.
MHE/LCD (Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification)	Le MHE/LCD a autorité pour toutes les questions relatives à l'environnement au sens global, à l'hydraulique en général, aux méthodes et procédés de lutte contre l'avancée du désert et aux procédures administratives d'évaluation et d'examen des impacts* sur l'environnement et aux activités, travaux et documents de planification y assujettis.	- Les déversements dans les réceptacles des eaux usées provenant des usines et établissements scientifiques. - Toutes activités, projets ou programmes de développement ayant une incidence sur le milieu naturel et humain et le rapport d'étude d'impacts sur l'environnement y relatif.

La communication totale

« Conquérir la confiance des parties prenantes »

Pour faciliter une meilleure compréhension de ses activités et de leurs enjeux, SOMAÏR a élaboré une politique de communication mise en œuvre par un plan d'actions à large spectre.

Communication avec les travailleurs et sous-traitants

C'est la communication interne qui a pour objet d'informer les salariés et sous-traitants de nos performances économiques, environnementales et de notre démarche en matière de sécurité et santé au travail.

SOMAÏR a ainsi mis en œuvre des outils de communication modernes et évolutifs : le journal l'ECHO du TARAT, le Bulletin de l'Environnement, des flashs d'information, des plaquettes, des affiches et des films spécialisés.

➔ 13

Communication de proximité

Autour de son site industriel, SOMAÏR mène une communication de proximité pour informer les populations riveraines sur ses activités et développer des relations de confiance avec les élus locaux, les autorités administratives et coutumières, les associations et ONG. A travers des exposés débats portant sur les résultats des actions exécutées dans le cadre du Système de Management Environnemental (SME), du Comité de Santé et Sécurité au Travail (CSST) et en application de notre politique Sécurité et Santé, SOMAÏR répond aux inquiétudes et attentes du public.

Point saillant

La réunion le 4 mai 2006 du Comité d'Information Locale (CIL) en synergie avec COMINAK et AREVA NC NIGER d'une part et les parties prenantes ciblées d'autre part, a permis un dialogue fructueux avec les leaders d'opinion, les sous-traitants et les fournisseurs. Elle a donné la mesure de son efficacité lorsqu'il s'est agi de communiquer sur les critiques formulées par des ONG et de partager les enjeux majeurs des filiales AREVA qu'induit l'amélioration du marché de l'uranium.



Réunion des directeurs des exploitations avec les épouses des agents



Réunion du responsable de la Communication avec l'ONG Ikewane

>> ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un point particulier est mis sur l'intégration dans les territoires par la création de structures idoines de développement durable et l'allocation de 300 millions FCFA au titre de l'année 2006. De même, La volonté de respecter l'environnement a toujours été présente dans le développement de SOMAÏR. C'est pourquoi, la gestion de l'environnement à SOMAÏR s'inscrit dans la démarche globale AREVA WAY du groupe AREVA.

AREVA a fait du développement durable la clef de voûte de sa stratégie industrielle avec la triple ambition d'une croissance rentable, socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

Cette ambition se décline au travers des dix engagements suivants :

- GOUVERNANCE
- PERFORMANCE ECONOMIQUE
- SATISFACTION DES CLIENTS
- IMPLICATION SOCIALE
- PREVENTION ET MAITRISE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
- RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
- INNOVATION
- INTEGRATION DANS LES TERRITOIRES
- DIALOGUE ET CONCERTATION
- PROGRES CONTINU

SOMAÏR souscrit pleinement aux engagements du groupe et dans ce cadre, fonde sa gestion environnementale sur la limitation de ses impacts sur l'environnement en réduisant ses consommations de ressources naturelles, en maîtrisant ses rejets et en optimisant la gestion de ses déchets.

Nos actions d'amélioration 2006 pour progresser dans la démarche SME et qualité

	B.U. MINES	Objectif SOMAÏR
Respect de l'environnement	Maîtriser parfaitement nos impacts environnementaux et nos réaménagements.	Réussir l'audit de certification ISO 14001. Renforcer les actions de préservation et de surveillance de la nappe du TARAT.

>> SECURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Notre management de la sécurité

Notre management de la sécurité a connu trois phases historiques dont nous gardons les avantages : une méthode ne venant pas pour remplacer une autre, mais pour l'enrichir.

Ainsi avant 1996, le management de la sécurité était un management essentiellement technique assuré par le service Sécurité appuyé par des agents sécurité et formation (ASF) se trouvant dans les différents services.

A partir de 1996, le management de la sécurité s'est enrichi de la méthode de gestion de la sécurité «DUPONT DE NEMOURS» qui est une méthode participative axée sur la responsabilisation de l'ensemble de la hiérarchie dans le cadre de la prévention des accidents du travail avec pour principaux leviers :

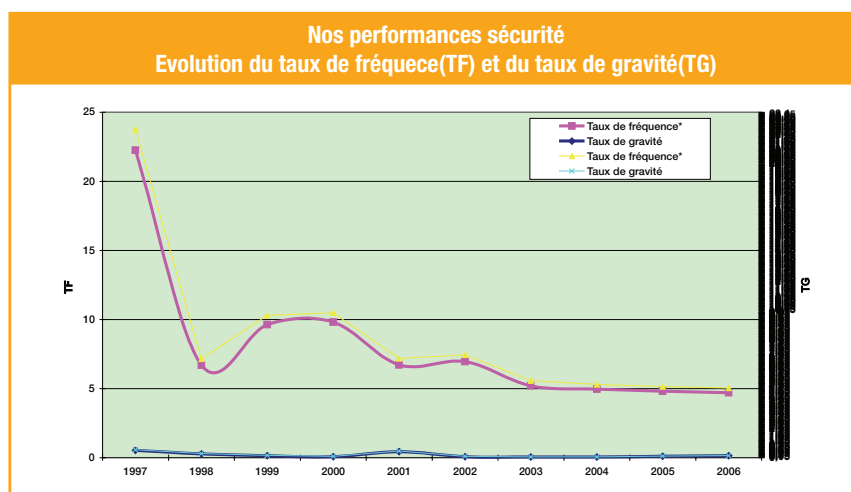
- une communication sécurité,
- une organisation décentralisée,
- des audits effectués par les agents.

A partir de 2002, notre management de la sécurité a intégré la démarche SMS HANKALI basée sur le référentiel l'OHSAS 18001* dont les leviers sont :

- l'analyse des risques au poste de travail et des installations réalisée par les opérationnels eux-mêmes
- les Visites Sécurité Participatives.

A partir de 2006, nous avons jeté les bases d'un Système de Management Intégré (SMI) dans le but d'intégrer le référentiel OHSAS 18001 à notre système ISO 14001. Cette action sera poursuivie et amplifiée en 2007.

L'ancrage de la culture sécurité demeure un des objectifs fondamentaux visés.



Objectifs Sécurité 2006

Les objectifs fixés par SOMAIR en 2006 sont ceux du groupe à savoir un taux de fréquence des accidents inférieur à 5 et un taux de gravité inférieur à 0,2.

Avec les résultats suivants en 2006 : taux de fréquence de 4,87 et taux de gravité de 0,14, ces objectifs ont été respectés.

Notre objectif ultime est d'atteindre le Zéro accident.

Aussi, nous formons le personnel à identifier les risques en vue de les réduire.

Et dans une optique d'amélioration continue, des plans d'actions d'amélioration sont élaborés chaque année notamment à l'issue d'une autoévaluation annuelle dans le cadre d'AREVA WAY.

Doses reçues par le personnel

La dosimétrie* du personnel (agents SOMAIR et entreprises intervenantes) est présentée dans le tableau ci-après :

Année	Total personnel suivi	Équivalent de doses reçues (mSv)				Dose individuelle maximale (mSv)	Equivalent de dose moyenne par personne (mSv)
		0 à 1	1 à 5	5 à 15	15 à 20		
2003	396	26	260	110	0	13	4,98
2004	491	56	368	67	0	13	4,26
2005	515	99	334	82	0	13	4,07
2006	522	385	137	0	0	9	3,64

L'arrêté ministériel 003/MME du 8 janvier 2001 a fixé la limite de dose pour les travailleurs des mines à 50 mSv par an et il prescrit de ne pas dépasser 100 mSv sur cinq ans.

On note une baisse continue du niveau d'exposition des travailleurs. La dose maximale enregistrée en 2006 (de 9 mSv) respecte les objectifs SOMAIR de 10 mSv et du groupe AREVA. de 18mSv.



Maraîchers d'Arlit

« Agir en
entreprise
solidaire »

>> ACTIONS SOCIÉTALES

Entreprise citoyenne, SOMAÏR exécute un plan d'actions concertées dédiées au développement économique et social tant au niveau national que régional. Ces actions d'intégration dans les territoires répondent aux attentes des parties prenantes.

Accompagnement du développement économique et social du Niger

Désenclavement de la région centre-nord

La route Tahoua - Arlit (RTA), longue de 642 km est l'unique axe routier moderne desservant cette région. SOMAÏR contribue à son entretien à hauteur de 393 millions de FCFA en 2006.

Autonomie en matière d'énergie électrique

La Société Nigérienne de Charbon (SONICHAR) située à 180 km d'Arlit fournit la région d'AGADEZ en énergie électrique. SOMAÏR est le second client majeur de cette entreprise. En 2005, la SOMAÏR a acheté 30.233.000.kWh pour un coût de 2,4 milliard de FCFA.

Amélioration des conditions de scolarisation des jeunes nigériens

La scolarisation des jeunes d'un pays est la base du développement économique et social de ce pays.

C'est pourquoi, les filiales AREVA se sont engagées résolument à soutenir le secteur de l'éducation par des aides ciblées. En 2006, ce sont 100 millions F CFA qu'elles ont affectés aux écoles publiques de tous niveaux de la région.



Appui aux opérateurs économiques

Dans le cadre d'un partenariat gagnant/gagnant, SOMAÏR fait appel aux opérateurs économiques nigériens pour des prestations de service, des livraisons de matières pour un chiffre d'affaires global de 2,5 milliards FCFA.

La première entreprise privée locale de maintenance de véhicules VL-PL et engins de levage et de fabrication de fûts lourds MIGAS, a été créée avec l'appui logistique et managérial de la SOMAÏR.

Prise en charge des soins de santé des populations du département d'Arlit

En plus des soins de santé de ses agents et des membres de leurs familles, SOMAÏR prend en charge gratuitement, les soins médicaux et chirurgicaux des populations du département d'Arlit et même au-delà à hauteur de plus de 900 millions FCFA.

Appui aux services administratifs et techniques de la ville d'Arlit

SOMAÏR apporte un soutien financier annuel de plus de 100 millions FCA à la ville d'Arlit.

Développement durable

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, SOMAÏR fournit 600 000 m³ d'eau par an pour l'arrosage des jardins couvrant une superficie de 9 hectares et générant un chiffre d'affaires de 300 millions F CFA pour les 390 jardiniers exploitants.



GLOSSAIRE

AMODIATION : C'est le contrat ou accord par lequel le titulaire d'un titre minier promet de confier, céder ou transférer ou par lequel il confie, cède ou transfère, partiellement ou totalement, les droits et obligations résultant d'un titre minier.

BECQUEREL (du nom du physicien français qui découvrit la radioactivité) : Unité légale de mesure de la radioactivité, qui vaut une désintégration par seconde. On le note Bq.

CHAÎNE ALIMENTAIRE : Ensemble des relations qui unissent, d'un point de vue alimentaire, les différents niveaux trophiques.

CNRP : Centre National de Radioprotection.

DECHETS RADIOACTIFS : Sous produits non valorisables de l'industrie nucléaire ; on en distingue quatre classes, selon l'intensité de leur radioactivité : les déchets de très faible activité (TFA), les déchets de faible activité (FA), les déchets de moyenne activité et les déchets de très haute activité.

DECHETS INDUSTRIELS DANGEREUX : Ce sont des déchets nocifs pour la santé et l'environnement, tels que les produits chimiques toxiques, les huiles, les piles, les batteries, etc.

DOSE, DEBIT DE DOSE, DOSIMETRIE, DOSIMETRE : La dose est la quantité d'énergie reçue et réellement absorbée par les objets irradiés (et notamment par les êtres vivants) ; elle s'exprime en joule par kilogramme de substance irradiée, unité qu'on appelle le gray (voir ce terme).

Toutefois, dans le cas de l'irradiation d'êtres vivants, la nocivité d'un rayonnement dépend aussi de la nature du rayonnement et du type de tissu exposé ; pour cette raison, on calcule, à partir de la dose absorbée, une dose efficace mesurée en sievert (voir ce terme). La nocivité d'un rayonnement dépend beaucoup de l'intensité de la dose absorbée.

Le débit de dose (efficace) est la quantité d'énergie reçue par un kilogramme de matière vivante pendant un certain temps ; il s'exprime donc en sievert par unité de temps.

La dosimétrie est l'évaluation des débits de doses ; la mesure se fait à l'aide d'un appareil spécifique, le dosimètre.

EAP : Énergie Alpha potentielle des descendants à vie courte du radon.

EFFLUENTS : Fluide (gaz ou liquide) produit par une activité humaine et contenant des matières polluantes ou porteur d'énergie envoyé vers une installation de traitement ou rejeté dans l'environnement.

ENVIRONNEMENT (ISO 14001) : Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations.

EXHAURE : Ensemble des eaux provenant d'une exploitation minière, pompées et rejetées dans le milieu pour que la mine reste à sec.

GRAY (du nom du physicien anglais qui contribua de façon décisive au développement de la dosimétrie) : Unité de mesure de la dose absorbée, c'est à dire de la quantité d'énergie absorbée par un kilogramme de matière soumis à un rayonnement. On le note Gy.

HSv (Homme-Sievert) : Expriment l'unité de la dose collective (somme des doses en sievert de l'ensemble des agents).

IMPACT ENVIRONNEMENTAL (ISO 14001) : Toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des activités, produits ou services d'un organisme.

LIXIVIATION : Opération qui consiste à faire passer un solvant sur des matériaux disposés en couche pour en extraire un ou plusieurs constituants solubles.

RADIALES : Axes de prélèvement des sols pour analyse radiologique dans le sens des vents dominants (nord - est à sud - ouest pour le cas d'Arlit). Pour le cas de la SOMAÏR il s'agit de 3 axes parallèles longs de 21 km chacun distant de 4 km l'un de l'autre avec un point de prélèvement tout les 3 km.

RADIOACTIVITE : émission, par un atome, de photons et/ou de particules, ayant pour origine une modification dans l'arrangement de son noyau ; la radioactivité peut être naturelle (certains atomes sont naturellement instables) ou artificielle (fabriquée par l'homme) ; on distingue la radioactivité par émission de particules alpha (assemblage de 2 protons et de 2 neutrons), dite rayonnement alpha, la radioactivité par émission d'électrons, dite bêta et la radioactivité par émission d'ondes électromagnétiques ou photons, dite rayonnement gamma.

RADIOPROTECTION : Ensemble des mesures destinées à assurer la protection sanitaire de la population contre les rayonnements ionisants.

RADON : Gaz radioactif naturel émis notamment lors de la désintégration de l'uranium contenu dans le sol ; il gagne l'atmosphère par les fissures et cavités naturelles du sol, et peut, faute d'aération, s'accumuler dans les grottes, les caves, les habitations...

RAYONNEMENTS (et aussi rayonnements ionisants) : Flux d'ondes électromagnétiques (comme les ondes radio, les ondes lumineuses, les rayons UV ou X, les rayons cosmiques...), de particules (électrons, protons, neutrons...) ou de groupement de ces particules ; leur effet sur les objets irradiés est souvent un arrachement d'électrons aux atomes de ceux-ci, laissant sur leur trajectoire des atomes ionisés (c'est à dire porteurs de charges électriques).

RESIDUS DE TRAITEMENT : Dans le domaine minier nucléaire, sables humides, très fins, restant après extraction de l'uranium et contenant tous les autres minéraux d'origine, y compris les autres radio nucléides naturels non extraits.

SIEVERT (du nom du physicien suédois considéré comme le fondateur de la radioprotection moderne) : Unité de mesure de la dose efficace. A partir de l'énergie reçue par unité de masse, la dose efficace se calcule par application de coefficients dépendant de la nature du rayonnement et des organes ou tissus concernés. On le note Sv.

SOUS AMODIATION : C'est le contrat ou accord par lequel le bénéficiaire d'une amodiation promet de confier, céder ou transférer ou par lequel il confie, cède ou transfère, partiellement ou totalement, les droits et obligations résultant du titre minier amodié.

STERILE MINIER : Roches ne contenant pas de minerai qu'il faut traverser pour accéder à celui-ci ; elles n'ont aucun impact radiologique.

SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME ; ISO 14001) : Composante du système de management global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés, et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale.

Avec une présence industrielle dans 40 pays et un réseau commercial couvrant plus de 100 pays, AREVA propose à ses clients des solutions technologiques pour produire de l'énergie sans CO₂ et acheminer l'électricité en toute fiabilité. Leader mondial de l'énergie nucléaire, le groupe est le seul acteur présent dans l'ensemble des activités industrielles du secteur.

Ses 58 000 collaborateurs s'engagent quotidiennement dans une démarche de progrès continu, mettant ainsi le développement durable au cœur de la stratégie industrielle du groupe.

Les activités d'AREVA contribuent à répondre aux grands enjeux du XXI^e siècle : accès à l'énergie pour le plus grand nombre, préservation de la planète, responsabilité vis-à-vis des générations futures.

www.aveva.com

**Pour toutes informations complémentaires,
vous pouvez contacter :**

M. ABDOULAYE Moussa

Responsable Communication

SOMAÏR ARLIT

BP : 303 ARLIT

Tél. : 00 (227) 45 22 10 et 45 21 36 / 37 / 38

Fax. : 00 (227) 45 22 61

E-mail : moussa.abdoulaye@aveva.com

Cel : 88 13 71

SOMAÏR

Immeuble SONARA I
Rond-Point Kennedy
BP 10992 NIAMEY
République du Niger